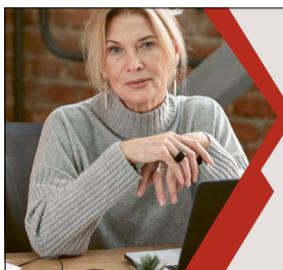




ccig.ch

La voix des entreprises
genevoises depuis 1865

GENÈVE ÉCONOMIE

Mars 2025
No 2

FAITES QUE LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE SOIT UNE GRANDE RÉUSSITE !

N°1 en Suisse
2000 produits20 agences
1000 transactions/anTél. 022 700 22 22
pme@remicom.com**REMI(COM)**

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

www.remicom.com

ÉDITORIAL



L'attractivité de Genève, une priorité de toujours pour la CCIG

VINCENT SUBILIA
Directeur général

L'attractivité ne se décrète pas, elle se construit. La Chambre s'y emploie depuis 160 ans, en militant pour des conditions cadre de nature à favoriser la création de valeur économique et donc d'emplois et de ressources fiscales.

Or, Genève vit actuellement une période inédite qui voit nombre de ses fondements remis en question.

GENÈVE INTERNATIONALE: UN BASTION FRAGILISÉ

La Genève internationale d'abord, véritable facteur de différenciation de la plus petite des grandes villes, dont la contribution directe au PIB se monte à plus de 5 milliards de francs annuels ; certains de ses 34 000 emplois y sont à risque du fait des coups de butoir administrés sans discrimination par le locataire de la Maison blanche. Dans ce monde fragmenté, la vocation même de cette capitale de la gouvernance mondiale est battue en brèche, son rôle de berceau et bastion du multilatéralisme désormais otage de la lecture transactionnelle brutale qui prédomine Outre-Atlantique.

Dans le même temps, la concurrence que se livrent les places d'affaires est plus féroce

que jamais ; sans même évoquer les « usual suspects » que sont Dubaï et Singapour, dont les moyens de promotion économique n'ont d'égal que les atouts offerts sous leurs latitudes, les disparités entre cantons mettent à rude épreuve notre tissu économique.

UNE CONCURRENCE FISCALE TOUJOURS PLUS RUDE

Cela est particulièrement vrai sous l'angle de la fiscalité des personnes physiques, désormais améliorée en matière de revenus à Genève, mais toujours très éloignée du traitement prévalant dans divers cantons alémaniques, en plus de l'impôt sur la fortune (et donc de l'outil de travail) le plus élevé du pays. Cela paraît également le cas quant à la fiscalité des personnes morales, certains cantons semblant faire preuve de pragmatisme dans la lecture du régime applicable aux multinationales.

L'écosystème genevois, qui se nourrit de l'innovation et de son ouverture au monde, dispose certes d'atouts indéniables. En sa qualité d'ambassadrice, la Chambre revendique régulièrement le fait que Genève bénéficie de la conjugaison du « Swiss made », gage de fiabilité, et de sa dimension internationale de « village global ».

Mais cette prospérité est marquée d'une grande vulnérabilité, car irriguée par des opérateurs économiques mobiles, à l'exemple des négociants en matière premières, premiers contributeurs de notre PIB, mais, plus inquiétant, d'acteurs dont l'ancre centenaire à Genève était perçu comme gage de pérennité, à l'image désormais écornaée de la SGS.

PRÉSERVER L'ATTRACTIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ GENEVOISES

Ce constat impose une responsabilité, celle de se battre pour défendre et promouvoir notre prospérité. Saluons à ce titre les mesures prévues par le Plan directeur de l'innovation 2025-2027 porté par la conseillère d'État Delphine Bachmann, et réjouissons-nous que Genève se dote des moyens de ses objectifs. Il conviendra toutefois d'y ajouter des mesures structurelles ambitieuses, en matière de fiscalité naturellement, mais également de mobilité et d'aménagement, de même que du coût d'une administration dont il faut s'assurer qu'elle soit véritablement au service des entrepreneurs.

Que chacun prenne conscience du privilège qui est le nôtre d'évoluer dans un environnement économique à ce jour dynamique, mais surtout de sa fragilité, et donc de l'impérieuse nécessité de le préserver. ■

« Un gagnant est un rêveur qui n'abandonne jamais »

Nelson Mandela

SOMMAIRE

GENÈVE

La Genève internationale est à l'origine d'environ deux tiers de la valeur ajoutée du canton. Même si elle a augmenté ces dix dernières années, cette manne est aujourd'hui sous pression. Entretien avec Fabrice Eggy, directeur de la FPG. ► P.2

DOSSIER

Spécial États-Unis. Associé de l'étude Akin Gump Strauss Hauer & Feld LLP, Alan Yanovich fait le point sur les conséquences du retour de Donald Trump sur l'économie genevoise. La CCIG inaugure le bureau romand de la Swiss-American Chamber of Commerce à la Maison de l'économie. ► P.4-5

INTERNATIONAL

Les 20 et 21 février derniers, la CCIG a mené une délégation économique au cœur de l'écosystème lyonnais, deuxième pôle économique de l'Hexagone. Découverte de la première région industrielle française, qui conjugue innovation, traditions et bien-vivre, en présence du conseiller d'État Pierre Maudet. ► P.6

spg partner | **CUSHMAN & WAKEFIELD**

À louer SKYLAB - Chemin du Pré-Fleuri 5, Plan-les-Ouates

Découvrez une opportunité unique !

- 275 m² de surfaces artisanales ou commerciales en rez-de-chaussée, entièrement aménagées, offrant une superbe visibilité depuis le Chemin du Champ-des-Filles
- 1'500 m² de bureaux et ateliers disponibles en étage, livrés semi-aménagés afin de vous offrir une grande flexibilité dans vos aménagements
- Emplacement stratégique
- Disponibilité immédiate

Juliette Bouverat

+41 22 707 46 01

jbo@spgpartner.ch



Genève internationale : un atout économique sous pression



La Genève internationale est à l'origine d'environ deux tiers de la valeur ajoutée du canton lorsque l'on additionne ses impacts directs, indirects et induits. La part de la valeur ajoutée directement et indirectement due au secteur international à Genève a eu tendance à augmenter ces dix dernières années. Mais aujourd'hui, cette manne est sous pression. Directeur de la Fondation pour Genève (FPG), qui œuvre pour le rayonnement de notre canton, **Fabrice Eggly** en dresse le bilan.

les débats à Berne sur le financement de certaines organisations ou institutions emblématiques.

Cependant, toute crise offre également des opportunités. La crise actuelle doit être un catalyseur pour réaffirmer l'importance du multilatéralisme et rappeler qu'un monde stable et structuré est dans l'intérêt de tous. Le monde a besoin d'un ordre mondial. À Genève de montrer qu'elle a tous les atouts pour le faire vivre.

LA GENÈVE INTERNATIONALE DOIT-ELLE SE RÉINVENTER ?

Il est évident que Genève doit évoluer pour rester un acteur central de la gouvernance mondiale. Il est nécessaire également de mettre l'accent sur des enjeux impactant fortement nos sociétés, telles que le numérique et l'intelligence artificielle.

L'innovation doit être au cœur de cette transformation. Le Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA), créé en 2019, a par exemple initié une démarche inédite en cherchant à anticiper les mutations sociétales induites par les nouvelles technologies afin d'en tirer parti pour le bien commun.

L'une des pistes pour l'avenir de la Genève internationale réside dans la création de nouvelles alliances. On constate que le multilatéralisme construit en 1945 peine à répondre efficacement aux nouveaux défis. Il devient impératif de mieux intégrer

des acteurs comme les BRICS (groupe de dix pays - Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Iran, Égypte, Émirats arabes unis, Indonésie et Éthiopie - ayant pour but de rivaliser avec le G7) afin de garantir une représentation plus équilibrée et d'éviter une fragmentation des instances de gouvernance.

De plus, la collaboration avec le secteur privé doit être renforcée. Bien que cette dynamique ait déjà été initiée il y a plusieurs années, elle doit aujourd'hui être intensifiée pour faire face aux enjeux actuels. Des philanthropes et des acteurs privés ont en effet prouvé que d'autres sources de financement pouvaient jouer un rôle-clé dans des initiatives internationales majeures.

LE RÔLE DE GENÈVE EST-IL MENACÉ OU RENFORCÉ DANS CE CONTEXTE D'AFFAIBLISSEMENT DU MULTILATÉRALISME ?

Forte de 40 organisations internationales, dites « techniques », plus de 460 ONG et 180 missions permanentes, la diversité de l'écosystème de la Genève internationale lui confère une certaine résilience. Elle bénéficie en effet d'une concentration exceptionnelle d'acteurs internationaux dans des domaines variés, de la santé aux droits humains, en passant par le commerce et l'innovation. Genève est la « cuisine » du système international, tandis que New York en est la « salle à manger » : ce qui se décide à Genève impacte chaque jour les citoyens du monde, souvent loin des projecteurs

médiatiques. Sa neutralité, son rôle de facilitateur de dialogue et son expertise en font un acteur central du multilatéralisme.

Si Genève n'est donc pas directement menacé, les institutions présentes pourraient toutefois être fragilisées par la diminution des financements et le désengagement croissant des États membres. L'étude de la Fondation pour Genève publiée en 2024 indique que 39 % des ONG interrogées envisageraient de quitter notre canton si d'autres organisations importantes actives dans leur domaine venaient à partir, entraînant un affaiblissement progressif de la Genève internationale.

Face aux crises actuelles, Genève doit donc saisir l'opportunité de redéfinir son rôle en s'adaptant aux nouvelles réalités géopolitiques. En diversifiant ses partenariats, en intégrant de nouveaux acteurs et en innovant, elle peut non seulement renforcer sa position, mais aussi consolider sa réputation, en offrant un espace de dialogue pour tous.

COMMENT QUALIFIER LE RETRAIT DU FINANCEMENT DES ÉTATS-UNIS DE L'OMS ?

Le retrait des financements américains à l'OMS est un signal très préoccupant pour la coopération internationale. Ce désengagement, qui a été suivi notamment par celui

du Conseil des droits de l'Homme et d'autres ONG de coopération, affaiblit non seulement les actions de l'organisation en matière de santé mais reflète une tendance plus large de retrait de certaines grandes puissances. On peut craindre un effet domino préjudiciable pour la Genève internationale, surtout lorsque l'on considère qu'elle représente près de 34 000 emplois directs, dont 2 600 dépendent directement de l'OMS.

Mais loin de marquer la fin du système multilatéral, ce retrait américain pourrait devenir un catalyseur pour de nouvelles alliances et une réorganisation des financements, où la diversification et la résilience deviennent des principes essentiels.

Agissons avec détermination. Ce retrait doit être perçu comme le point de départ d'une nouvelle ère, où ceux qui croient aux valeurs essentielles du multilatéralisme se rassemblent, s'engagent davantage et explorent de nouvelles voies de coopération, plus robustes et plus représentatives des équilibres mondiaux.

Genève offre un écosystème international unique au monde. L'attractivité de Genève et de la Suisse repose sur une bonne politique d'accueil, une qualité de vie élevée, une forte stabilité politique, ainsi que sur des conditions fiscales avantageuses. ■

Plus d'informations ici : <https://tinyurl.com/Impact-Geneve-internationale>

INTERNATIONAL INSTITUTE IN GENEVA

START YOUR INTERNATIONAL CAREER IN GENEVA

DOUBLE DEGREE
with UK University and Boston University (USA)

BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science

IIG.CH

GENÈVE

Transformer des bureaux en logements ? Plus complexe qu'il n'y paraît

« Entre 300 et 400 entreprises devront bientôt trouver de nouveaux locaux en raison du projet PAV. »

Rappelons qu'en 2015, les Genevois ont approuvé à 58% une modification de la loi sur les démolitions, transformations et maisons d'habitation (LDTR) afin de faciliter la reconversion des bureaux vacants en logements. Cependant, depuis son entrée en vigueur il y a neuf ans, le résultat a été quasi insignifiant, avec seulement 165 autorisations délivrées par le Canton.

Par ailleurs, en août dernier, le Grand Conseil a voté en faveur d'une modification de la loi sur les constructions et installations diverses. Les changements apportés exigent désormais une anticipation du changement d'affectation des bureaux en logements, impliquant ainsi de concevoir les bâtiments de bureaux en respectant les normes applicables aux logements. Cela concerne notamment les ouvertures en façade et la configuration des cages d'escalier. Selon les professionnels du secteur, les nouvelles dispositions risquent de poser de nombreuses difficultés, car les typologies des immeubles de bureaux et de logements sont fondamentalement différentes. L'une des conséquences les plus problématiques de cette évolution serait l'augmentation des coûts de construction des bureaux de 15% à 20%, une hausse qui se répercute sur les loyers.

MAINTENIR UNE FLEXIBILITÉ ÉCONOMIQUE

Plus récemment, une motion parlementaire est en cours d'étude

Le canton de Genève compte aujourd'hui près de 277 000 m² de bureaux vacants, ce qui représente un taux de vacance de 6,2%. Selon la société immobilière CSL, leur surface à Genève en 2024 a diminué de 28% par rapport à 2023. La transformation des bureaux vides en logements est souvent présentée dans les médias comme une solution à la pénurie de logements. Toutefois, dans la réalité, la mise en œuvre de ces réaffectations est bien plus complexe qu'il n'y paraît.

par la Commission logement du Grand Conseil, qui propose un moratoire sur la construction de nouveaux bureaux et demande la mise en place d'un plan d'action pour la reconversion des bureaux inoccupés en logements. Lors de l'audition de cette motion, la CCIG a souligné l'importance de répondre aux besoins des entreprises, qui peuvent être amenées à déménager pour s'adapter à de nouveaux impératifs. Or trouver un nouveau local peut devenir un véritable défi,

surtout si l'entreprise a des besoins spécifiques en termes de surface ou d'aménagement. Ces besoins sont par définition hétérogènes, chaque secteur devant répondre à des contraintes particulières. L'activité économique étant par nature dynamique, l'offre de surfaces doit être suffisamment flexible pour accompagner la croissance (ou la décroissance) des entreprises. Un taux de vacance autour de 6% est donc nécessaire pour répondre aux besoins de flexibilité des entreprises.

PRÉSERVER DE BONNES CONDITIONS CADRE

L'introduction d'un moratoire, comme proposé dans la motion, constituerait par ailleurs une véritable entrave au développement économique et à la prospérité du canton. Elle aurait pour effet, à moyen terme, d'augmenter les loyers des bureaux sans résoudre la question de la pénurie de logements.

Enfin, les loyers représentent aujourd'hui l'une des charges

les plus importantes pour les entreprises. Selon le rapport 2024 de l'agence immobilière Barnes, on observe depuis quelques années une hausse des loyers des bureaux dans le centre-ville de Genève. Dans un contexte où entre 300 et 400 entreprises devront bientôt trouver de nouveaux locaux en raison du projet PAV, il est crucial de veiller à ce qu'elles aient accès à des locaux adaptés à leurs besoins à des prix abordables, pour ne pas aggraver la tension sur le marché immobilier. ■

Le point de vue d'un expert

Qu'en pense **Éric Maria**, architecte et président de la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève (FAI) ?



RÉAFFECTER DES BUREAUX VACANTS EN LOGEMENTS : UNE SOLUTION VIABLE POUR RÉPONDRE À LA PÉNURIE DE LOGEMENTS ?

En premier lieu, transformer des bureaux vacants en logements est un acte positif. Cela dépend de plusieurs facteurs urbains, normatifs et économiques. D'un point de vue urbain, la localisation du projet est cruciale, notamment la proximité des services et des activités sociales. Les bureaux dans des zones à vocation professionnelle pourraient ne pas convenir à un usage résidentiel. D'un point de vue normatif, les exigences légales en matière de sécurité, d'habitabilité et d'acoustique compliquent la conversion. Enfin, économiquement, la transformation d'un bureau en logement implique des coûts supplémentaires pour respecter les normes, ce qui réduit la rentabilité et peut rendre la location difficile.

QUEL EST LE PRINCIPAL DÉFI D'UNE RÉAFFECTATION ?

Il réside dans la viabilité économique des projets. Bien que la loi puisse imposer des transformations selon un cadre strict, la conver-

sion des bureaux vacants en logements demeure une initiative privée, dépendant des choix des investisseurs. La loi récemment adoptée par le Grand Conseil, rendant obligatoire la transformation des bureaux neufs en logements, pourrait, à terme, entraîner la disparition de nouvelles constructions de bureaux. Cela risquerait de réduire l'offre de bureaux adaptés aux besoins actuels et de dévitaliser certains quartiers économiques.

COMMENT ENCOURAGER LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS ?

Regroupant 6 associations professionnelles de la construction, la FAI travaille activement à améliorer la réalisation de nouveaux logements en simplifiant les procédures et en établissant des critères de qualité pour l'urbanisme et l'architecture. Bien que le processus de construction, de l'acquisition du foncier à la livraison des logements, soit bien maîtrisé par les professionnels, la durée des projets reste trop longue face aux besoins croissants à Genève. Il est essentiel que l'État, les professionnels et la société civile collaborent pour notamment simplifier les procédures administratives. La FAI acte cette démarche avec l'objectif de donner à chacun un logement de qualité dans un quartier urbain de qualité. ■

GRICHTING HOTEL
Au cœur des alpes

Grichting Hotel And Serviced Apartments
23 Kurparkstrasse 3954 - Leukerbad
Tél: +41 76 462 60 13
www.hotel-grichting.com

Loèche-les-Bains

Trump et Genève : le multilatéralisme à l'épreuve du protectionnisme



Ancien conseiller au secrétariat de l'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), [Alan Yanovich](#) a rejoint l'étude d'avocats Akin Gump Strauss Hauer & Feld LLP en qualité d'associé spécialiste des questions de barrières à l'investissement entre juridictions, ainsi que des processus réglementaires internationaux. Il commente pour GENÈVE ÉCONOMIE les conséquences du retour de Donald Trump sur l'économie genevoise.

COMMENT LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES BASÉES À GENÈVE ADAPTENT-ELLES LEURS STRATÉGIES DE FINANCEMENT ET DE GOUVERNANCE FACE AU RETRAIT DE L'ENGAGEMENT AMÉRICAIN ?

OBSERVEZ-VOUS DÉJÀ DES CHANGEMENTS DANS LEUR FONCTIONNEMENT ?

Les quatre prochaines années seront pleines de défis pour les organisations internationales de Genève, cela ne fait aucun doute. Il ne s'agit pas seulement du rôle des États-Unis au sein de ces organisations, mais aussi d'un environnement plus instable et tendu. La Genève internationale devra s'adapter. D'autres pays devront prendre de l'avance et endosser un rôle de leadership plus fort. Nous le constatons déjà à l'OMC, où un certain nombre de membres dont l'Australie, le Canada, la Corée, le Japon, l'UE, la Suisse, la Chine et le Royaume-Uni - pour n'en citer que quelques-uns - ouvrent déjà la voie. Il s'agit là d'une avancée positive. Ces pays croient fermement au multilatéralisme et ont les capacités de jouer un rôle plus actif et constructif. Les organisations internationales devront trouver des moyens de faire plus avec moins. Elles devront également montrer plus clairement la contribution qu'elles apportent à la gouvernance mondiale. Aujourd'hui, nous assistons à trop de réunions et de discussions interminables qui n'aboutissent pas à grand-chose. Les organisations internationales devraient également s'engager davantage auprès de la communauté des affaires et trouver des moyens de travailler ensemble sur des approches pratiques des défis mondiaux, plutôt que de s'engager dans ce qui ressemble parfois trop à des discussions idéologiques.

QUEL RÔLE LA SUISSE, ET GENÈVE EN PARTICULIER, PEUVENT-ELLES JOUER POUR MAINTENIR LE DIALOGUE ENTRE LES



DIFFÉRENTS ACTEURS INTERNATIONAUX DANS CE CONTEXTE POLITIQUE PLUS TENDU ?

La Suisse et Genève sont plus que jamais indispensables pour contribuer à désamorcer et à réduire les tensions. Nous disposons de l'infrastructure et de l'expertise nécessaires. Il n'y a pas d'autre endroit au monde qui offre ce que Genève a à offrir dans ce domaine. Mais il y a toujours de la place pour l'amélioration. Les discussions à Genève doivent être plus centrées et plus concrètes. Les organisations internationales doivent être plus ouvertes à l'innovation.

COMMENT LES POLITIQUES PROTECTIONNISTES DE DONALD TRUMP VONT-ELLES AFFECTER LES EXPORTATIONS DES ENTREPRISES GENEVOISES, NOTAMMENT DANS L'HORLOGERIE, LES TECHNOLOGIES DE PRÉCISION ET LE TRADING INTERNATIONAL ?

Pour les entreprises genevoises, il y a des défis, mais aussi des opportunités. Ma prin-

cipale préoccupation actuellement concerne l'incertitude créée par les politiques. Il est plus difficile pour les entreprises de se projeter. De nombreuses prévisions sur lesquelles les investissements ont été réalisés sont mises à rude épreuve. Nous travaillons d'ores et déjà activement pour permettre à nos clients de suivre et de comprendre les décrets que l'administration Trump publie quotidiennement. À cette fin, nous avons créé un outil de suivi accessible à tous*. Cet outil est régulièrement mis à jour et consultable. Nous disposons également d'une grande équipe disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre aux questions et conseiller nos clients. Les exportateurs sont susceptibles d'être confrontés à un environnement de droits de douane plus élevés. Toutefois, les exportateurs genevois peuvent être mieux placés pour y faire face car

ils vendent des produits de plus grande valeur pour lesquels les consommateurs peuvent être moins sensibles aux prix.

Si le programme de croissance du président Trump est couronné de succès, nous pourrions assister à une augmentation de la demande pour les produits de luxe suisses. Ses politiques dans le secteur de l'énergie devraient également créer de nombreuses opportunités pour les entreprises de trading international présentes à Genève. Il y aura des opportunités d'investissement aux États-Unis dans de nombreux autres secteurs et les entreprises basées à Genève devraient en profiter. Ainsi, certains des secteurs économiques clés de Genève pourraient bénéficier de cette situation. Cela dit, il existe des risques que les droits de douane finissent par alimenter l'inflation et conduisent à un ralentissement économique, ce qui aurait probablement des répercussions négatives pour le monde entier, y compris Genève.

COMMENT LES DÉCRETS SUR LA FISCALITÉ ET LA DÉRÉGLEMENTATION FINANCIÈRE SIGNÉS PAR TRUMP INFLUENCENT-ILS LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES GENEVOISES DANS DES DOMAINES COMME LE COMMERCE INTERNATIONAL OU LA GESTION DE PATRIMOINE ?

Le président Trump entend réduire les impôts et alléger la réglementation pour aider les entreprises américaines à être encore plus compétitives. Cela exercera une pression sur d'autres juridictions pour qu'elles mettent également en œuvre des politiques favorables aux entreprises. Les autorités genevoises doivent garder cela à l'esprit. Elles doivent faire un effort délibéré pour s'assurer que Genève

* <https://www.akingump.com/en/insights/blogs/trump-executive-order-tracker>

Watch and Cow Travel Design

POUR VOS SORTIES D'ENTREPRISE
un choix d'excursions d'une journée ou plus...



Watch and Cow
+41 22 552 39 89
contact@watchandcow.ch
day-trip-geneva-fr.ch

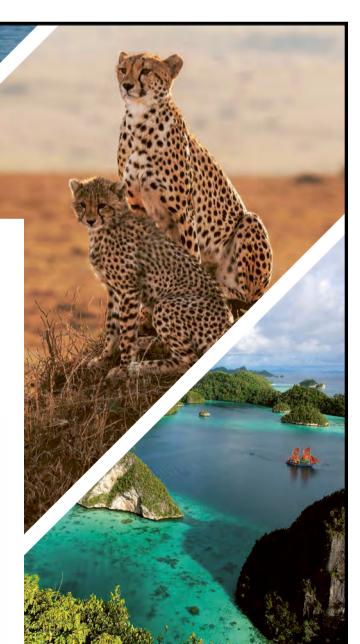


VOTRE PROCHAIN GRAND VOYAGE COMMENCE AVEC NOUS !



AU TIGRE VANILLE
CRÉATION DE VOYAGES

www.autigrevanille.ch | Genève • Rive 8 • +41 22 817 37 37 | Lausanne • Petit-Chêne 28 • +41 22 550 72 37



continue d'être une destination attrayante pour les entreprises internationales. Si nous apprécions tous sa beauté naturelle, ce qui compte en fine, c'est l'environnement politique. Les autorités genevoises devraient faire preuve d'une plus grande détermination pour attirer les entreprises internationales. J'aimerais également que l'on soutienne davantage les start-up et les entreprises technologiques, et que l'on développe des pôles technologiques basés à Genève.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui est basée à Genève, publie chaque année un classement des centres d'innovation. La Suisse occupe la première place, ce dont nous devrions tous être fiers. Cependant, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que les clusters suisses qui figurent parmi les 100 premiers clusters scientifiques et technologiques de l'OMPI sont basés à Zurich et à Bâle. J'aimerais que Genève y figure un jour. J'encourage les autorités locales genevoises à envisager d'en faire l'un de leurs principaux objectifs.

DANS QUELLE MESURE LES TENSIONS GÉOPOLITIQUES ET LES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES AMÉRICAINS POURRAIENT-ILS PERTURBER LES ÉCOSYSTÈMES FINANCIERS ET TECHNOLOGIQUES GENEVOIS, EN PARTICULIER POUR LES MULTINATIONALES ET LES START-UP INTERNATIONALES BASÉES DANS LA RÉGION ?

Les entreprises genevoises seront confrontées aux défis d'une plus grande incertitude et d'une plus grande perturbation dues aux tensions géopolitiques. Toutefois, je pense qu'elles sont mieux placées que d'autres pour relever ces défis. La Suisse est une économie ouverte dotée d'un cadre réglementaire stable. Cette ouverture et cette stabilité seront un atout encore plus important dans le contexte actuel. Les entreprises genevoises devraient continuer à diversifier leurs marchés et leurs clients afin de réduire leur exposition à des perturbations sur des marchés particuliers. En même temps, elles doivent garder à l'esprit qu'il y aura des opportunités parmi les perturbations. Par exemple, il est probable que les États-Unis s'ouvrent davantage aux nouvelles technologies financières. C'est une grande opportunité pour les start-up genevoises du secteur. Malgré l'instabilité, de nombreuses personnes dans le monde considéreront la Suisse, et Genève en particulier, comme un bastion de stabilité et pourraient être disposées à y transférer leurs actifs ou leurs opérations. Les choses peuvent sembler plus sombres actuellement, mais je pense qu'il est important pour les entreprises genevoises et les autorités locales genevoises d'être prêtes à tirer parti des opportunités qui se profilent à l'horizon. ■

L'AmCham désormais à la Maison de l'économie

Mercredi 5 février a eu lieu l'ouverture officielle du bureau romand de la Swiss-American Chamber of Commerce (AmCham) au sein de la Maison de l'économie. Sous l'égide de son nouveau concept de domiciliation « Chambers' House », la CCIG se réjouit d'accueillir cette institution au cœur de Genève. Pour l'occasion, **Rahul Sahgal**, son directeur, a abordé les liens entre la Suisse et les États-Unis, ainsi que l'impact de l'administration Trump 2.0 sur notre économie, devant une assemblée d'entrepreneurs et de dirigeants. Nous lui avons posé quelques questions.



QUELS SONT LES PROJETS DE LA CHAMBRE SUISSE-AMÉRICAINE AU SEIN DE LA CCIG ?

Jusqu'à présent, notre présence était très centrée sur Zurich, mais Genève et l'Arc lémanique jouent un rôle-clé dans les relations économiques entre la Suisse et les États-Unis. De nombreuses grandes entreprises américaines sont installées ici, tout comme des sociétés suisses

fortement tournées vers les États-Unis en matière d'exportations et d'investissements. Il était donc essentiel de renforcer notre présence pour mieux accompagner ces acteurs économiques et souligner l'importance de cette région.

QUEL EST L'IMPACT DE L'ADMINISTRATION TRUMP 2.0 SUR LA SUISSE ?

Il est encore tôt pour le dire, mais cette administration apporte davantage d'incertitudes et d'instabilité, notamment en raison des tensions commerciales. La Suisse étant particulièrement dépendante du commerce international, nous devrons observer si cette situation génère plus de risques ou, au contraire, plus d'opportunités. Avec la nouvelle administration, on peut s'attendre à des investissements massifs et à un marché américain en croissance, ce qui pourrait être bénéfique pour les entreprises suisses et américaines.

À VOTRE AVIS, QUELS SECTEURS SERONT LES PLUS IMPACTÉS ?

Le secteur technologique devrait être positivement touché, de même que l'énergie et les industries de pointe. Si le marché

américain continue de croître, tous les secteurs en bénéficieront indirectement. En revanche, certaines décisions en matière de régulations ou de politiques environnementales pourraient influencer d'autres industries.

SOUTENEZ-VOUS UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LA SUISSE ET LES ÉTATS-UNIS ?

Un accord de libre-échange est un objectif important, mais tout dépendra de l'ouverture de cette administration à en discuter. Nous avons des projets pour nous rendre à Washington et entamer ces discussions avec les décideurs politiques.

VOUS AVEZ DE BONS RAPPORTS AVEC L'ADMINISTRATION TRUMP ?

Oui, j'ai déjà rencontré l'équipe de transition en décembre et je vais retourner aux États-Unis en mars. C'est une période-clé, car de nombreux sujets sont en consultation pour les 60 prochains jours. C'est donc le moment idéal pour tenter d'influencer certaines décisions et positionner la Suisse dans ce contexte économique en pleine évolution. ■



L'événement a été capté par les caméras de la RTS et retransmis dans l'émission Mise au point. Plus tard, Rahul Sahgal a éclairé l'assemblée constituée d'entrepreneurs et de dirigeants sur l'impact de l'administration Trump 2.0 sur notre économie.

spg partner | CUSHMAN & WAKEFIELD

À louer
Chemin de la Pallanterie 5, Vésenaz

Surfaces administratives pour activités industrielles et artisanales

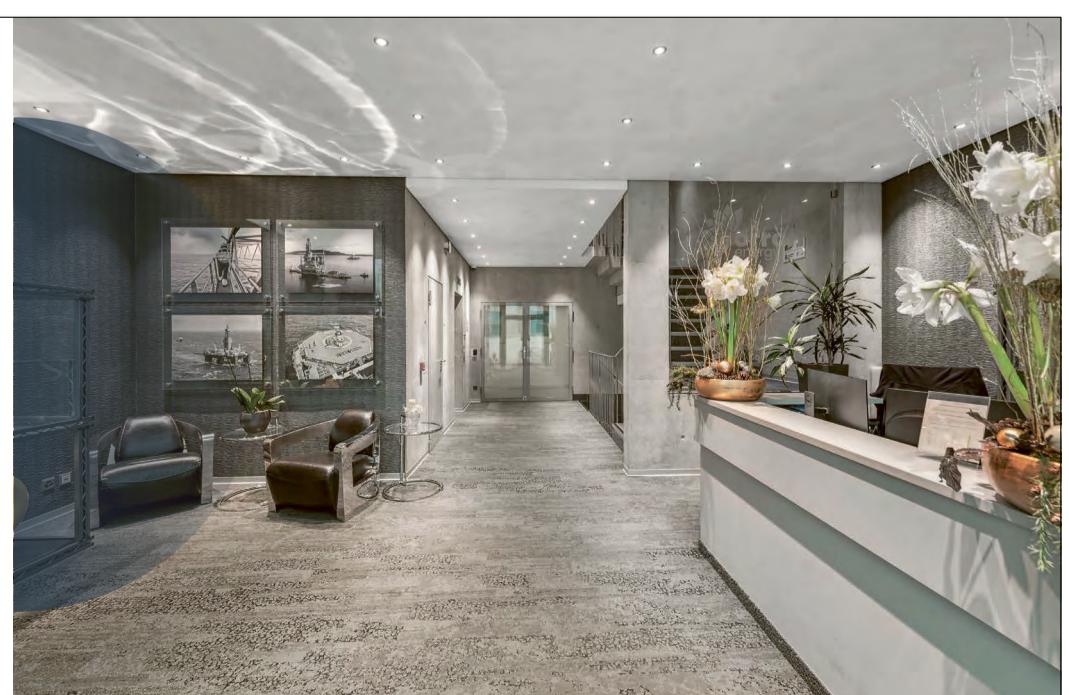
339 m² de bureaux modernes et lumineux, entièrement aménagés avec salle de sport, cuisine équipée, salles de réunion, wifi, café et fruits à disposition.

- 15 minutes du centre de Genève et 30 min. de l'aéroport
- Bus à proximité : 39, 271, G
- Espace de haut-standing
- Accès sécurisé par cartes magnétiques, caméras, service de réception, parking
- Loyer : CHF 350/m²/an

Juliette Bouverat

+41 22 707 46 01

jbo@spgpartner.ch



INTERNATIONAL

À Lyon, la CCIG joue l'exotisme de proximité

La CCIG a mené une délégation économique au cœur de la capitale de la région Auvergne Rhône-Alpes. Deux jours, les 20 et 21 février derniers, au cœur de l'écosystème lyonnais, deuxième pôle économique de l'Hexagone, ont permis de découvrir comment ce territoire, qui constitue la première région industrielle française, conjugue innovation, traditions et bien-vivre.

En présence du conseiller d'État genevois [Pierre Maudet](#), de la consule générale de Suisse à Lyon [Stéphanie Perillard](#), et en collaboration avec la CCI France Suisse (CCIFS) et la CCI Suisse en France (CCSF), 17 représentants genevois ont participé à cette délégation pour rencontrer les dirigeants de la CCI de Lyon Métropole, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Agence Only Lyon.

Au programme, une visite de Netri, start-up industrielle dirigée par [Thibault Honegger](#) et spécialisée dans le développement de technologies innovantes pour l'industrie pharmaceutique, ainsi que le quartier de la Confluence, 150 hectares transformé d'ici à 2032 pour prolonger le centre-ville entre Saône et Rhône, et répondre aux enjeux de mobilité et de transition écologique.

La seconde journée s'est concentrée sur la filiale française du Groupe vaudois Bobst, dirigée par son directeur industriel [Benoît Potin](#). Une présentation prospective du marché français a ensuite été donnée par la cheffe économiste

de la BCGE, [Valérie Lemaigre](#), qu'a complétée [Sébastien Collado](#), président du Directoire de BCGE France. Un panel animé par [David Laurand](#), vice-président de la CCSF, a réuni [Madeline Vassaux](#) du Groupe suisse Maxon, [Jean-Marc Betemps](#) du Groupe Remonda et [Michel Martin Dit Sandre](#) du Groupe tessinois Lombardi Ingénierie.

Une soirée de réseautage au Lync a renforcé les opportunités de collaboration transfrontalière. Directeur général de la CCIG, [Vincent Subilia](#) a souligné le rôle-clé de Lyon, un des premiers partenaires économiques du canton de Genève, qui compte 530 000 emplois industriels et accueille plus de 5 300 filiales d'entreprises étrangères, dont 400 suisses. Les échanges ont mis en avant des défis communs, tels que la disponibilité du foncier, la transition énergétique et l'innovation industrielle.

Cette délégation a illustré la complémentarité entre Genève et Lyon, et l'importance de renforcer ces liens économiques à l'heure de la régionalisation croissante des économies. ■



La Hongrie à l'honneur à la Chambre

La CCIG a accueilli le 26 février dernier l'ambassadeur de Hongrie à Berne, [S.E. Dr József Czukor](#), la consule de Hongrie à Genève, [Lenke Szászfalvi-Farkas](#), l'attaché économique à l'Ambassade de Hongrie à Berne, [Csaba Piszter](#), et le président de l'Association des Hongrois de Genève, [Andreas Dekany](#).

À cette occasion, [Vincent Subilia](#), directeur général de la CCIG, et l'ambassadeur ont échangé sur les moyens de renforcer les liens entre Genève et la Hongrie, notamment à travers l'organisation d'une délégation économique à Budapest.

Cinquième investisseur étranger en Hongrie, la Suisse y représente un important

partenaire commercial. C'est dans cet esprit de coopération économique que la CCIG a eu l'honneur d'accueillir l'inauguration de l'antenne romande de la Chamber of Commerce Switzerland Central Europe (SEC) en 2024, illustrant son engagement à faciliter les opportunités d'affaires internationales et à accompagner les entreprises genevoises vers de nouveaux horizons. ■

Suisse-Tunisie : un accord contre la pénurie de main-d'œuvre

Malgré une légère amélioration récente, le marché du travail suisse reste sous tension. Selon economiesuisse, le pays pourrait manquer de 460 000 travailleurs d'ici 2035, incitant les employeurs à diversifier leurs sources de recrutement, notamment via des accords internationaux comme celui signé avec la Tunisie en 2014 et qui porte ses fruits.



Grâce à l'accord Jeunes professionnels signé par la Suisse et la Tunisie, les entreprises suisses peuvent recruter temporairement de jeunes talents tunisiens de 18 à 35 ans en stage ou en emploi temporaire pour des périodes allant de 12 à 18 mois. Les candidats, diplômés ou expérimentés, bénéficient d'une procédure accélérée pour l'obtention d'un visa en moins d'un mois par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

UN PROGRAMME CONCRET POUR DES BESOINS RÉELS

Le programme « Perspectives », mis en place par la Fondation Swisscontact en 2022, accompagne les candidats au recrutement : mise en relation des entreprises avec les jeunes, facilitations pour l'obtention du visa, préparation au départ, accueil en Suisse, accompagnement tout au long de l'expérience jusqu'au retour en Tunisie, le tout sans frais pour le recruteur. En dix ans, 201 jeunes, dont 38 en 2024, ont saisi cette opportunité.

UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

Le secteur hôtelier suisse, par exemple, particulièrement touché par le manque de personnel, pourrait bénéficier significativement de cette coopération. « Les jeunes sélectionnés sont issus d'universités ou d'organismes de

formation professionnelle reconnus, et sont prêts à l'emploi. Ils ont tout à fait les capacités pour être rapidement opérationnels au sein de l'entreprise qui les recrute », précise [Marc Olivier Roux](#), responsable des partenariats chez Swisscontact. Il peut également s'agir de jeunes qui ont déjà une première expérience professionnelle, c'est-à-dire avec un certain niveau de seniorité, et qui sont en mesure de répondre à certaines demandes. Ils sont présélectionnés par le programme en fonction de leur profil afin de fournir à l'employeur une adéquation optimale. À cela s'ajoute le fait que ces jeunes Tunisiens maîtrisent parfaitement le français, ce qui constitue un atout considérable pour le marché romand.

QUEL INTÉRÊT POUR LES JEUNES ?

Perspectives est un programme de mobilité internationale qui a vocation à offrir aux jeunes une opportunité d'acquérir des compétences et de l'expérience professionnelle qu'ils pourront utiliser à leur retour en Tunisie. L'avantage pour ces jeunes est que le programme les accompagne également à leur retour dans une réinsertion sur le marché du travail ou pour lancer un projet entrepreneurial en utilisant les compétences acquises lors de cette expérience professionnelle. ■



LA CHAMBRE



Le Cercle de la Chambre : un espace privilégié pour dirigeants genevois



Entrepreneur multi-casquettes et président du Cercle de la Chambre, réseau exclusif de dirigeants genevois, Miles Hopwood évoque la genèse, l'organisation et la vision de cet espace privilégié de réflexion et d'échanges.

en moyenne 10 à 12 fois par an pour des ateliers thématiques, des séances de dialogue avec des dirigeants sur une problématique particulière ou des événements plus « sociaux », notamment lors des Winter et Summer parties, qui rencontrent un vif succès. À titre d'exemple, nous avons reçu au mois de février **Nicolas de Toledo** qui s'est exprimé sur le sujet de la gouvernance familiale. Nous avons travaillé lors d'un atelier en mars sur l'importance des valeurs au sein de l'entreprise et nous rentrons la direction de l'entreprise genevoise Abbe SA en avril. C'est cette diversité, cette ouverture et la possibilité de discuter de toutes les problématiques liées à l'entrepreneuriat qui motivent nos membres à se fédérer au sein du Cercle de la Chambre. Au-delà de ces valeurs importantes pour le Cercle, c'est également l'esprit d'équipe qui nous anime dans toutes nos réflexions et nos actions pour proposer un programme de qualité, tout au long de l'année, à nos membres.

EN QUALITÉ DE PRÉSIDENT DU COMITÉ, QUELLE EST VOTRE VISION POUR L'AVENIR DU CERCLE ?

L'une des conditions de notre succès et de l'intérêt que nous suscitons est la confidentialité de nos échanges et la confiance qui lie les différents membres du Cercle. Aussi nous devons gérer notre croissance et conserver l'état d'esprit originel qui nous anime tout en régénérant nos thématiques et en apportant de la diversité parmi nos membres. C'est un véritable défi que nous relevons avec mes collègues au sein du comité mais également avec la direction et les équipes de la CCIG. En l'état, et pour 2025, nos sessions sont déjà largement programmées et d'une très belle diversité dans les thématiques que nous traiterons et les secteurs que nous aborderons. Nous nous sommes fixé comme objectif de ne pas dépasser 50 membres, ce qui constitue un véritable défi à la vue des sollicitations que nous recevons régulièrement.

EN QUOI CONSISTE AUJOURD'HUI CONCRÈTEMENT L'ACTION DU CERCLE ? COMMENT ÊTES-VOUS ORGANISÉS POUR ANIMER CE RÉSEAU EXCLUSIF ?

Le projet a très vite rencontré un vif succès auprès d'un nombre croissant d'entrepreneurs, ainsi plus de 20 dirigeants nous avaient rejoints moins d'une année après sa création. Aujourd'hui, nous sommes 45 chefs d'entreprises acteurs de ce réseau. Nous avons une organisation très « lean », avec un comité qui réfléchit aux thèmes, aux intervenants et aux formats de nos sessions d'échanges, et une personne de l'équipe opérationnelle de la CCIG, **Mélissa Riesen** sous la direction de **Romain Duriez**, est dédiée à l'organisation pratique et logistique de nos sessions. Nous nous rencontrons

Cela nous oblige à rester fidèles à notre ligne de conduite et sélectifs dans les cooptations que nous validons, si nous voulons conserver, en le faisant naturellement évoluer, l'esprit du Cercle et ses valeurs : honnêteté, professionnalisme et convivialité. Que la force soit avec nous ! ■

CONTACT
+41 22 819 91 11
lecercle@ccig.ch



Parmi les activités du Cercle en 2024, on peut citer la visite de la SNG, une escapade à Verbier, une visite de la Manufacture Gérald Charles et un passage sur le stand d'Ulysse Nardin au Salon Watches and Wonders à Genève.

AUGMENTEZ VOTRE VISIBILITÉ DEVENEZ PARTENAIRE

Associez votre entreprise à l'image de la Chambre.
Accédez à une communauté de décideurs et de leaders d'opinion.



LA VOIX DES ENTREPRISES GENEVOISES DEPUIS 1865



LE POINT SUR L'ARBITRAGE

Indépendance et impartialité des arbitres : quelles exigences ?

L'arbitrage est un mode de résolution des litiges qui repose sur un accord entre les parties, lequel s'exprime en général par une clause d'arbitrage insérée dans un contrat. La procédure d'arbitrage aboutit à une sentence rendue par un ou trois arbitres qui a la même valeur qu'un jugement prononcé par un tribunal.

Cela signifie que les arbitres, qui sont des particuliers désignés par les parties au litige, exercent une fonction similaire à celle d'un juge. De ces fonctions découlent l'exigence que les arbitres (comme les juges) soient impartiaux et indépendants pendant toute la procédure d'arbitrage.

L'indépendance est un lien objectif avec une des parties qui pourrait faire craindre que l'arbitre puisse la favoriser. Quant à l'impartialité, elle se définit par l'absence de préjugé ou de parti pris. Ces exigences sont nécessaires pour que les parties bénéficient d'une procédure équitable.

Dans les arbitrages soumis au Règlement suisse d'arbitrage international, tout



arbitre dont la désignation est envisagée doit signaler au Swiss Arbitration Centre toutes circonstances qui pourraient éveiller des doutes légitimes sur son impartialité ou sur son indépendance. Ces informations sont transmises aux parties, qui ont alors la possibilité de s'opposer au choix de cet arbitre avant qu'il ne soit confirmé et que la procédure aille de l'avant.

Cependant, il arrive que des circonstances faisant naître des

doutes légitimes sur l'impartialité ou l'indépendance d'un arbitre soient découvertes (1) durant la procédure arbitrale ou même (2) après que la sentence a été rendue. Dans le premier cas, une demande de récusation de l'arbitre peut être déposée. Dans le second, un recours ou une demande de révision (si le délai de recours est échu) permettent de faire annuler la sentence. Dans les deux hypothèses, l'arbitre sera remplacé et un nouvel arbitre sera nommé à la place afin d'assurer une procédure équitable. ■

Hébergé à la Maison de l'économie, le Swiss Arbitration Centre a été cofondé par la CCIG, dont elle est actionnaire. Vincent Subilia, directeur général de la Chambre, siège au sein de son Conseil d'administration.

Swiss Arbitration Centre

CONTACT ET INFORMATIONS:
www.swissarbitration.org ou centre@swissarbitration.org

Impressum

GENÈVE ÉCONOMIE

Magazine de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Parution:
10 numéros par an, 3 800 exemplaires

Responsable d'édition:
Elsa Floret

Coordination:
Pierre Giamarchi

Rédaction:
Romain Duriez, Pierre Giamarchi, Bertrand Konaté, Vincent Subilia, Matia Trosic

Insertions:
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Graphisme:
Fabrizio Rossi

Impression:
Atar Roto Presse SA, Satigny
Contact et abonnements:
publications@ccig.ch

Éditeur



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
www.ccig.ch



ISSN 3042-6510

imprimé en suisse

LA CHAMBRE AU FIL DU TEMPS

Cette année-là... 1956



Le saviez-vous ? Cette rubrique présente la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

Directeur de la Chambre de commerce, Charles Aubert a l'idée de créer le premier Carnet ECS (Échantillons commerciaux / Commercial Samples) qui deviendra, en 1961, le Carnet ATA (Admission temporaire / Temporary Admission), encore utilisé aujourd'hui. Le 19 juin 1956, avec les représentants de 16 chambres de commerce et d'industrie suisses, Charles Aubert fonde à Genève l'Alliance des Chambres de commerce suisse. En outre, la Chambre de commerce rédige une étude sur la création d'une fondation dédiée aux terrains industriels. Ainsi naîtra en 1960 la Fondation des terrains industriels Praille et Acacias (FIPA) qui deviendra en 1996 la Fondation pour les terrains industriels (FTI).

PARTENAIRES

PLATINE



Russell Bedford
taking you further

OR



Swiss Risk & Care



ARGENT



BRONZE



**Choisir,
c'est agir.**

Notre contribution au développement d'une électricité plus verte et locale.

sig-vitale.ch

naturemade star

Découvrir des projets soutenus par le Fonds Vitale Vert pour la biodiversité et l'innovation: sig-ge.ch/fonds-evv